

Assistant(e) De Vie aux Familles

TP - ADVF – RNCP – 37715



Carole Molard

542 LES PORRONS 71210 SAINT - EUSÈBE

bien.forme.cm@gmail.com - 07 83 06 05 45 – <https://www.carole-molard.fr>

SIRET : 851 919 837 00019 – code APE : 8690F – NDA : 27 71 03297 71

Table des matières

I - Le Titre ADVF	2
II - La formation	4
1. Objectifs de la formation :.....	4
2. La formation se compose de 3 blocs de compétences :	4
3. Durée totale de la formation :	4
4. Modalités de la formation :	4
5. Prérequis :	4
6. Public concerné :	4
7. Validation de la formation :	4
8. Modalités pédagogiques :	5
9. Techniques pédagogiques :	5
10. Moyens pédagogiques :	5
11. Modalités d'évaluations :	5
a) Évaluation des acquis :	5
b) Certification des compétences professionnelles et du titre :	5
c) Évaluation de satisfaction :	5
12. Moyens de suivre l'exécution :	5
13. Moyens techniques :	5
14. Modalités d'accès :	6
15. Les tarifs et les financements :	6
III - Le contenu de la formation :	7
IV - Bloc de compétences 1 :	9
V - Bloc de compétences 2 :	12
VI - Bloc de compétences 3 :	18
VII - Les compétences transversales :	22

I. ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

Titre Professionnel (TP) visé : **Assistant De Vie aux Familles (ADVF)**.

Délivré par le **Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion**

De niveau 3 (CAP/BEP)

Enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Sous le N° **RNCP 37715** le 11/07/2023

Code(s) NSF

330t : Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Formacode(s) :

44028 : Auxiliaire vie sociale

42056 : Service à la personne

44030 : Assistance maternelle

Date d'échéance de l'enregistrement : 05-07-2028, révisé le 05-07-2023

Vous pouvez télécharger le référentiel emploi activités compétence (REAC) sur le site : <https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/Download.aspx?i=a771c192-261f-48da-9d15-17c7046a5e54&d=1>

Objectifs et contexte de la certification :

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'assistant de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

Activités visées :

Dans le cadre d'une prestation d'entretien du logement et du linge, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des tâches attendues et organise son intervention. Il prépare le matériel et dose les produits conformément au mode d'emploi et met en œuvre les techniques adaptées aux surfaces à entretenir. Il trie, lave et repasse le linge, et effectue des travaux de couture simples. Dans le cadre d'une prestation d'accompagnement, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes de la personne ou de son entourage, de ses besoins, de ses habitudes et de son cadre de vie. En tenant compte de la singularité de la personne, il l'accompagne dans la réalisation de ses projets et le maintien de sa vie sociale. L'assistant de vie aux familles aide la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Il prépare des plats simples et l'aide à s'alimenter.

Dans le cadre d'une prestation de garde d'enfants à domicile, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes du parent, de ses principes éducatifs et des habitudes familiales, de l'âge, des besoins et des capacités de l'enfant. Il définit avec le parent l'organisation de l'intervention. Il encourage l'enfant dans ses apprentissages et sollicite sa participation aux actes du quotidien afin de contribuer au développement de son autonomie et de sa socialisation. Lors de la toilette, de l'habillage, des levers et couchers de l'enfant, l'assistant de vie aux familles applique les gestes techniques qui accompagnent d'une communication appropriée. Il prépare des plats simples et des goûters et aide l'enfant à manger selon ses besoins.

Tout au long de l'intervention, l'assistant de vie aux familles prend soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Il intègre dans sa pratique les écogestes. Il porte une tenue vestimentaire compatible avec l'exercice de la fonction. Il s'adapte aux matériels et équipements disponibles dans les différents logements et les utilise dans le respect des modes d'emploi.

Il se sert d'outils numériques pour communiquer et pour effectuer des démarches en ligne. Selon son organisation ou l'organisation de la structure, il gère le planning ou le consulte, reçoit des consignes et les fiches d'intervention et de mission de la part de son supérieur hiérarchique.

L'assistant de vie aux familles est en relation avec la personne et son entourage, y compris les proches aidants ou avec des particuliers dans le cadre des prestations concernant l'entretien du logement, et le parent de l'enfant.

Il communique avec le supérieur hiérarchique, les membres de son réseau, et d'autres intervenants dans le cas d'un travail en équipe pluridisciplinaire. L'assistant de vie aux familles exerce ses activités comme salarié du bénéficiaire en emploi direct ou en mandataire. Il peut également exercer en tant que salarié d'une structure prestataire, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il peut avoir plusieurs employeurs. Les emplois sont accessibles en temps plein ou à temps partiel.

Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. L'emploi s'exerce en journée, parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le week-end. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention. La possession du permis de conduire et d'un véhicule est souvent nécessaire.

L'emploi d'assistant de vie aux familles s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile).

Secteurs d'activités :

Cet emploi s'exerce dans le cadre d'associations d'aide à domicile tant en mandataire qu'en prestataire, dans le cadre d'entreprises de services à la personne, en emploi direct.

Ces emplois peuvent également s'exercer au sein d'institutions spécialisées (pavillons de vie pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer, par exemple). Le secteur des assurances tend à développer des emplois d'assistance à domicile.

Type d'emplois accessibles :

- Auxiliaire de vie
- Assistant de vie
- Assistant ménager
- Agent à domicile
- Garde d'enfant à domicile
- Garde à domicile

Code(s) ROME :

- K1304 - Services domestiques
- K1303 - Assistance auprès d'enfants
- K1305 - Intervention sociale et familiale
- K1302 - Assistance auprès d'adultes

Possibilités de passerelles pour certaines des formations ci-dessous :

DEAES (Accompagnant Éducatif et Social)

CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)

DEAP (Auxiliaire de puériculture)

DEAES (Aide-Soignant)

Assistant Familial

DE TISF (Technicien de l'intervention sociale et familiale)

Consultez le site internet de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/>

II. La formation

1. Objectifs de la formation :

Acquérir et maîtriser les 3 blocs de compétences professionnelles requises pour accompagner, de manière autonome, différents publics vulnérables, comme : des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des personnes en convalescence ou des familles avec de jeunes enfants.

2. La formation se compose de 3 blocs de compétences :

1. Entretien du logement et du linge d'un particulier
2. Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
3. Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

D'un module technique : SST (dispensé par un partenaire)

Et d'enseignement transversal, dispensé tout au long de la formation, qui porte sur : Eco-gestes, éco-responsabilité, développement durable, lutte contre les discriminations, accompagnement vers l'emploi...

3. Durée totale de la formation :

En alternance

350 heures

Rythme 1 à 2 jours/semaine et 2 semaines continues sur la session

Inscription toute l'année

Ces durées sont indicatives et ajustables en fonction des besoins particuliers.

4. Modalités de la formation :

Entièrement en présentiel.

5. Prérequis :

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est préférable de savoir lire, écrire et compter en français.

6. Public concerné :

Tout public. Nous étudions avec le candidat en situation de handicap les aménagements que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

7. Validation de la formation :

L'ensemble de ces 3 blocs de compétences ainsi que le certificat SST, permettent d'accéder au Titre Professionnel d'assistant(e) de vie aux familles.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

- CCP 1 - Entretien du logement et du linge d'un particulier
- CCP 2 - Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- CCP 3 - Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le Titre professionnel dans la limite de validité du titre.

8. Modalités pédagogiques :

La formation est individualisée et les accompagnements sont personnalisés en fonction de chaque stagiaire.

9. Techniques pédagogiques :

Les méthodes employées sont alternativement expositive, démonstrative, interrogative, active et expérientielle.

Les cours dispensés seront soutenus par des vidéos, des diaporamas et mis en pratique lors d'études de cas concrets ou des mises en situation.

10. Moyens pédagogiques :

Ces méthodes sont complétées par :

- Documents écrits
- Diaporamas, vidéos ou supports audios
- Des jeux pédagogiques
- Des supports papiers ou multimédias

11. Modalités d'évaluations :

a) Évaluation des acquis :

Des évaluations formatives sous forme de questionnaires, de mises en situation ou encore des tests réguliers de contrôle de connaissances se feront tout au long du parcours. Ses évaluations seront consignées dans un livret d'Évaluations en Cours de Formation (ECF), qui sera présenté aux membres du jury lors de votre certification.

b) Certification des compétences professionnelles et du titre :

La délibération du jury se fait sur la base :

- Du Dossier Professionnel (DP)
- Des résultats des ECF
- De la mise en situation professionnelle
- De l'entretien final

c) Évaluation de satisfaction :

Une enquête de satisfaction aura lieu à la fin de la formation, qui permettra d'évaluer votre degré de satisfaction et de réajuster si besoin, mes méthodes d'enseignement.

L'évaluation à froid, entre 3 à 6 mois après la formation me permettra, après un temps de recul, de vérifier les résultats effectifs de la formation.

12. Moyens de suivre l'exécution :

Des feuilles d'émargement signées par demi-journée en formation, par le stagiaire et le formateur, et par journée par le stagiaire et le tuteur, attesteront de la présence du stagiaire.

Un bilan intermédiaire et un bilan final, viendront attester du suivi de la formation et me permettra d'apporter des actions correctives.

13. Moyens techniques :

Les stagiaires disposeront :

- D'une salle de cours équipée d'internet, de matériel audio-visuel et de ressources documentaires.
- D'un plateau technique, équipé conformément au référentiel du titre.

14. Modalités d'accès :

Un entretien individuel est programmé pour échanger sur votre parcours, vos motivations et votre projet professionnel. Nous souhaitons nous assurer de la cohérence de votre projet avec le parcours demandé.

Lors de cet entretien, une évaluation diagnostique sera formalisée afin de co-construire votre parcours de formation au plus près de vos besoins en adéquation avec les besoins des entreprises.

15. Les tarifs et les financements :

En alternance

4000,00 € net de taxe

Le financement de la formation est assuré par l'opérateur **de compétences (OPCO)** auquel est rattachée l'entreprise qui vous emploie.

Soit en reconversion ou promotion par l'alternance : pro-a si vous êtes déjà en cours d'emploi, ou en contrat de professionnalisation.

Inscription toute l'année

III. Contenu de la formation

Durée en alternance	Séquences	Séances	Modules	Compétences	Savoir-faire techniques, organisationnels, relationnels, savoirs
	7	3,5 3,5	Intégration	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la formation - Se préparer à la certification 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer son groupe et sa formation - S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement - Préciser ses besoins et contractualiser son parcours personnalisé - S'inscrire dans une perspective d'emploi - Connaître et utiliser le dispositif mis à disposition sur le passage du titre. - Apprendre à gérer son stress
	11	3,5 3,5 4	Dossier Professionnel (DP)	Se préparer à l'écriture de son DP	<ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec les outils informatiques - Comprendre l'importance de soigner son DP - Remplir son DP selon le modèle type
	14	7 7	SST		
	3	3	Certification ADVF	Passer la certification	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les techniques de gestion du stress

IV. Bloc de compétences 1

84			Bloc 1	Entretien le logement et le linge d'un particulier	Savoir-faire techniques, organisationnels, relationnels, savoirs
	21		CP1	Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier	
		4,5		Accueillir la personne : savoir se présenter, s'informer	<p>Se présenter à la personne Expliquer son rôle, sa mission et les limites du cadre de son intervention Se référer à la convention collective nationale applicable selon son statut (prestataire, mandataire, chèque emploi service) Porter une tenue vestimentaire appropriée Réaliser l'hygiène des mains Identifier les caractéristiques du logement et de l'équipement en lien avec l'intervention</p>
		7		Connaître les techniques de communication et d'écoute relationnelle	<p>Recueillir les informations nécessaires à la prise en compte du cadre de l'intervention Informer le particulier d'éventuels risques propres à son domicile, à l'entretien de son logement et de son linge Appliquer les consignes transmises par le particulier ou la structure Observer les lieux, les matériels et les produits à disposition Auto-évaluer la qualité de sa prestation et sa conformité à la demande</p>
		2		Identifier les besoins	<p>Évaluer la qualité et la conformité de la prestation avec le particulier Ajuster sa prestation si nécessaire en accord avec la personne Transmettre en fin d'intervention les informations ou les observations inhabituelles aux interlocuteurs concernés Organiser ses temps de trajet pour prévenir les risques d'accident Analyser son environnement de travail Évaluer les durées de réalisation des tâches</p>
		3,5		Définir son rôle, connaître ses limites et cadrer son intervention	<p>Planifier ses actions et l'organisation de son intervention, seul ou avec le particulier S'organiser dans son travail en s'adaptant aux demandes et besoins du particulier dans le cadre contractuel Utiliser les outils du numérique dans la gestion de son intervention</p>
		2		Organiser ses tâches en les priorisant	<p>Communiquer avec le particulier tout au long de l'intervention dans un langage approprié Être à l'écoute des demandes, des souhaits et dans le respect des habitudes de la personne tout au long l'intervention Reformuler une demande si besoin Refuser si nécessaire une demande de manière courtoise Respecter les références culturelles et culturelles du particulier Respecter des règles de discrétion Maintenir une juste posture professionnelle</p>
		2		Évaluer sa prestation dans une démarche qualité	<p>Veiller au confort et au bien-être du particulier en tenant compte de ses spécificités</p>

35		CP2	Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés	
	7		Connaître et s'approprier les règles d'hygiène, de sécurité et de propreté dans l'entretien du cadre de vie.	<ul style="list-style-type: none"> Porter une tenue vestimentaire appropriée Porter des gants pour se protéger si nécessaire Réaliser l'hygiène des mains Identifier les situations à risques liées aux activités d'entretien et au lieu de travail Nettoyer les équipements sanitaires et les éviers et les détartre et désinfecter si nécessaire Laver les vitres Refaire les lits
	10,5		Appliquer les procédures de nettoyage et de désinfection	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'entretien courant du matériel Dépoussiérer le mobilier et les objets meublants et les cirer selon les consignes du particulier Réaliser un essuyage humide des surfaces, des objets et du mobilier Nettoyer les surfaces, les points de contact et les poubelles et les désinfecter si nécessaire Nettoyer les sols et les désinfecter si nécessaire Nettoyer les équipements sanitaires et les éviers et les détartre et désinfecter si nécessaire
	3,5		Organiser les tâches domestiques	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les produits et techniques d'entretien en fonction des matériaux et surfaces à entretenir Mettre en œuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort lors de l'entretien du logement Respecter les modes d'emploi des produits et du matériel d'entretien du logement Proposer au particulier des produits et techniques d'entretien du logement en cohérence avec les <u>écogestes</u> Trier et évacuer les déchets et les eaux usées en respectant les consignes et les écogestes Aérer le logement en tenant compte de la présence du particulier Informé le particulier d'éventuels risques liés à l'entretien de son logement Observer le résultat de son travail
	3,5		Évaluer sa prestation dans une démarche qualité	<ul style="list-style-type: none"> Auto-évaluer la qualité de sa prestation et sa conformité à la demande Évaluer la qualité et la conformité de la prestation avec le particulier Ajuster sa prestation si nécessaire en accord avec la personne Transmettre au particulier les informations relatives à la prestation par écrit ou par oral Transmettre au particulier ou à l'entourage les informations relatives à la sécurité Transmettre en fin d'intervention les informations ou les observations inhabituelles aux interlocuteurs concernés
	3,5		Analyser les risques et danger	<ul style="list-style-type: none"> Analyser son environnement de travail Planifier ses actions en accord avec le particulier Vérifier la disponibilité des produits, des matériels et des équipements Informé le particulier en cas de besoin de réapprovisionnement ou de défaillance technique du matériel Organiser les tâches domestiques selon les techniques adaptées Évaluer les durées de réalisation des tâches
	7		Connaître ses limites de compétences	<ul style="list-style-type: none"> Ranger les matériels et les produits utilisés en respectant les règles de sécurité Ranger le mobilier Vérifier la fermeture des portes et des fenêtres, remettre l'alarme si nécessaire

28		CP3	Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés	
	7		Prévenir les risques et travailler en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Porter une tenue vestimentaire appropriée Porter des gants pour se protéger si nécessaire Réaliser l'hygiène des mains Appliquer les informations transmises par le particulier ou la structure Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort lors de l'entretien du linge Identifier les situations à risques liées aux activités d'entretien et au lieu de travail Appliquer les moyens de prévention des risques domestiques
	7		Trier et détacher le linge	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le matériel et les produits adaptés à chaque tâche Respecter les recommandations ou les notices d'emploi des produits et du matériel d'entretien du linge Assurer l'entretien courant du matériel Trier le linge en fonction des caractéristiques des tissus Détacher et laver le linge à la main ou en machine en fonction des caractéristiques des tissus et en utilisant des produits appropriés aux spécificités du particulier Faire sécher le linge en fonction des caractéristiques des tissus et des équipements à disposition
	3,5		Laver et sécher le linge	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser l'usage des fers traditionnels et des centrales vapeurs Tenir compte des caractéristiques des températures de repassage en fonction des matières Maîtriser les techniques de repassage complexes (chemise, drap, nappe) Plier tous types de vêtements sans les froisser et conformément aux choix du particulier Ranger le linge en fonction des habitudes du particulier Effectuer des travaux simples de couture à la main Signaler les vêtements ou linges abîmés Informé le particulier d'éventuels risques liés à l'entretien de son linge Appliquer les écogestes dans l'entretien du linge en fonction des consignes du particulier Observer le résultat de son travail
	3,5		Effectuer les petits travaux de couture	<ul style="list-style-type: none"> Auto-évaluer la qualité de sa prestation et sa conformité à la demande Évaluer la qualité et la conformité de la prestation avec le particulier Ajuster sa prestation si nécessaire en accord avec la personne Transmettre au particulier les informations relatives à la prestation par écrit ou par oral Transmettre au particulier ou à l'entourage les informations relatives à la sécurité Transmettre en fin d'intervention les informations ou les observations inhabituelles aux interlocuteurs concernés Analyser son environnement de travail Planifier ses actions en accord avec le particulier
	7		Repasser et ranger le linge	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la disponibilité des produits, des matériels et des équipements Informé le particulier en cas de besoin de réapprovisionnement ou de défaillance technique du matériel Organiser l'entretien du linge selon les méthodes et les techniques professionnelles Évaluer les durées de réalisation des tâches Ranger les matériels et les produits utilisés en respectant les règles de sécurité
ECF : Entretien le logement et le linge d'un particulier				

V. Bloc de compétences 2

161			Bloc 2	Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets	
	21		CP4	Établir une relation professionnelle avec la personne et son entourage	
		7		Connaître et s'appropriier les techniques de communication et d'écoute relationnelle	<ul style="list-style-type: none"> Identifier avec la personne ou son entourage les actes à accomplir Recueillir auprès de la personne ou de son entourage ses attentes, ses besoins et ses habitudes de vie Rester vigilant à l'adéquation de l'environnement à l'état de la personne
		3,5		Analyser le contexte de vie de la personne	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les risques pour assurer la sécurité de la personne et sa propre sécurité Analyser son environnement de travail Évaluer les durées de réalisation des tâches en prenant notamment en compte les spécificités de la situation Identifier avec la personne ou son entourage les actes à accomplir Collaborer avec des équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles
		7		Connaître le vieillissement et les pathologies associées	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer de la sécurité de la personne avant de quitter le domicile Respecter le rythme de la personne Rassurer la personne et l'entourage si nécessaire Échanger avec la personne sur son ressenti : mal-être, satisfactions... Indiquer si nécessaire aux interlocuteurs compétents le besoin de faire évoluer le cadre de l'intervention
		3,5		Échanger avec la personne sur son ressenti (mal-être, satisfaction...) et savoir l'orienter	<ul style="list-style-type: none"> Passer le relais si nécessaire Reconnaître et gérer ses émotions Se préserver et gérer son implication personnelle

	21		CP5	Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement	
		3,5		Reconnaître les signes traduisant une urgence	<p>Appliquer la réglementation concernant la délégation de soins et de la prise de médicaments</p> <p>Identifier les situations à risques pour assurer la sécurité de la personne et sa propre sécurité</p> <p>Appliquer les moyens de prévention des risques domestiques</p> <p>Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort lors de chaque acte</p> <p>Installer la personne en veillant à son confort, son bien-être et à sa sécurité et en tenant compte de ses spécificités</p> <p>Utiliser le matériel adapté à chaque acte</p> <p>Respecter les recommandations ou les notices d'emploi des produits et des matériels</p>
		10,5		Détecter les situations à risques (maltraitance, harcèlement, ...) et orienter	<p>Identifier les risques d'une immobilisation prolongée</p> <p>Identifier les situations nécessitant un relais</p> <p>Identifier une situation de fragilité, d'isolement ou d'inconfort Appliquer la conduite à tenir établie en cas de situation de fragilité, d'isolement, d'inconfort ou de maltraitance</p> <p>Appliquer des gestes de premiers secours, si nécessaire</p> <p>Appliquer les moyens de prévention des risques domestiques</p>
		3,5		Connaître les partenaires et mettre en place un relais dans une prestation d'accompagnement	<p>Respecter les mesures de prévention des risques de TMS</p> <p>Ajuster sa prestation si nécessaire en accord avec la personne</p> <p>Transmettre à la personne ou à l'entourage les informations relatives à la sécurité</p> <p>Transmettre en fin d'intervention les informations ou les observations inhabituelles aux interlocuteurs concernés</p> <p>Auto-évaluer la qualité de sa prestation</p> <p>Analyser son environnement de travail</p> <p>Préparer, sécuriser l'environnement et veiller à son accessibilité</p> <p>Rester vigilant à l'adéquation de l'environnement à l'état de la personne</p>
		3,5		Protéger la personne et se protéger	<p>Anticiper les risques pour assurer la sécurité de la personne et sa propre sécurité</p> <p>Organiser les sorties et les déplacements selon les règles de sécurité</p> <p>S'assurer avant de quitter le domicile que la personne soit en sécurité</p> <p>S'appuyer sur l'équipe d'intervenants à domicile ou sur les partenaires en cas de besoin</p>

	21		CP6	Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social	
		3,5		Collaborer avec la personne et l'ensemble des intervenants au recueil, à l'élaboration et au suivi de son projet personnalisé	Observer l'environnement de la personne Installer la personne en veillant à son confort, son bien-être et à sa sécurité en tenant compte de ses spécificités
		10,5		Proposer des activités, ajustées selon ses capacités, ses besoins et ses souhaits	Mettre en place des activités et des sorties pour stimuler la personne Appliquer des techniques d'animation et de stimulation adaptées aux spécificités de la personne Recueillir le vécu de la personne en parlant avec elle Identifier avec elle les obstacles et les ressources de son environnement Faciliter la réalisation des projets de la personne : accompagnement lors des études ou formations, lors d'activités professionnelles, des rendez-vous médicaux, des rencontres amicales, des sorties culturelles Proposer des activités contribuant au maintien et au développement de l'autonomie de la personne Aider la personne dans les démarches administratives simples et dans la gestion de son courrier à sa demande
		3,5		Connaître et proposer les aménagements et aides techniques possibles	Aider la personne à gérer le budget alloué aux achats courants le cas échéant et à sa demande Laisser faire la personne afin de ne pas renforcer sa dépendance Accompagner, à la demande, la personne dans l'utilisation des outils numériques Créer les conditions favorables pour stimuler la participation de la personne aux activités de la vie quotidienne Rassurer la personne et l'entourage si nécessaire Échanger avec la personne sur son ressenti : mal-être, satisfactions... Indiquer si nécessaire aux interlocuteurs compétents le besoin de faire évoluer le cadre de l'intervention
		3,5		Stimuler et accompagner le maintien à l'autonomie de la personne	Passer le relais si nécessaire Reconnaître et gérer ses émotions Se préserver et gérer son implication personnelle

	35		CP7	Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et se déplacer	
		7		Réaliser des soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention, dans le respect des habitudes et goûts de la personne	Réaliser l'hygiène des mains Identifier les situations à risques pour assurer la sécurité de la personne et sa propre sécurité Appliquer les moyens de prévention des risques domestiques
		7		Connaître et appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie	Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort lors de chaque acte Utiliser les produits et le matériel adapté à chaque acte en fonction des spécificités de la situation Respecter les recommandations ou les notices d'emploi des produits et des matériels Identifier avec la personne ou son entourage les actes à accomplir Recueillir auprès de la personne ou son entourage ses attentes, ses besoins et ses habitudes de vie Laisser faire la personne afin de ne pas renforcer sa dépendance Stimuler la personne à prendre soin d'elle si besoin
		3,5		Identifier les modifications de l'état de la personne et informer les différents partenaires	Stimuler la personne à faire sa toilette en fonction de ses spécificités dans le respect de l'autonomie de la personne Stimuler la personne à se déplacer en fonction de ses spécificités dans le respect de l'autonomie de la personne Solliciter la participation de la personne à réaliser sa toilette, à s'habiller, à se déshabiller et à se déplacer en favorisant son autonomie et en fonction de ses spécificités de ses capacités et de son autonomie Installer la personne en veillant à son confort, son bien-être et à sa sécurité en tenant compte de ses spécificités
		7		Appliquer les différentes techniques d'aide aux déplacements et à l'habillage	Aider la personne à faire sa toilette (hors prescription médicale) Aider la personne à s'habiller et à se déshabiller Aider la personne lors de ses transferts et déplacements Observer des signes avant-coureurs des principales pathologies liées au vieillissement et à la dépendance Transmettre ces observations à la personne et si besoin aux interlocuteurs compétents Identifier les risques d'une immobilisation prolongée et adopter les mesures de prévention Adopter les actions préventives Respecter les écogestes lors de la toilette
		3,5		Connaître et utiliser les différents équipements	Évaluer les durées de réalisation des tâches Planifier les actions en accord avec la personne ou son entourage Préparer, sécuriser l'environnement et veiller à son accessibilité Rester vigilant à l'adéquation de l'environnement à l'état de la personne Anticiper les risques pour assurer la sécurité de la personne et sa propre sécurité Réévaluer les tâches à accomplir avec la personne en cas d'imprévus Informar la personne ou son entourage en cas de besoin de réapprovisionnement
		7		Exécuter les transferts en appliquant les règles d'ergonomie et de sécurité	Ranger les matériels et les produits utilisés en respectant les règles de sécurité Organiser les sorties et les déplacements selon les règles de sécurité S'assurer avant de quitter le domicile que la personne soit en sécurité

	35		CP8	Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas	
		14		Réaliser pour la personne des courses et la préparation de repas simples en tenant compte des éventuels régimes alimentaires et de la dimension culturelle	<p>Utiliser les produits et le matériel adapté à chaque acte en fonction des spécificités de la situation</p> <p>Respecter les recommandations ou les notices d'emploi des produits et des matériels</p> <p>Utiliser les supports numériques de recherche d'informations pour l'aide aux courses si nécessaire</p> <p>Recueillir auprès de la personne ou son entourage ses attentes, ses besoins et ses habitudes de vie</p> <p>Établir une liste de courses à partir des repas prévus, des denrées et ingrédients à disposition</p> <p>Prévoir avec la personne un moyen de paiement adapté et sécurisé pour la personne et pour l'ADVF</p> <p>Effectuer les courses seul ou avec la personne</p> <p>Accompagner la personne lors des courses sans se substituer à elle</p> <p>Rendre compte des dépenses effectuées</p> <p>Respecter la chaîne du froid et veiller à l'état de fraîcheur des aliments</p>
		7		S'approprier la notion d'hygiène alimentaire	<p>Installer la personne en veillant à son confort, son bien-être et à sa sécurité en tenant compte de ses spécificités</p> <p>Solliciter la personne à la préparation et à la prise des repas ainsi qu'à la réalisation des courses en fonction de ses spécificités</p> <p>Laisser faire la personne afin de ne pas renforcer sa dépendance</p> <p>Aider la personne à gérer le budget alloué aux achats courants le cas échéant</p> <p>Réaliser à partir des ingrédients disponibles des menus simples et équilibrés en accord avec les goûts, les souhaits et les moyens de la personne</p> <p>Utiliser les techniques culinaires de base</p> <p>Vérifier la disponibilité des ingrédients nécessaires à la préparation des repas</p> <p>Aider la personne à préparer ses repas en fonction de ses spécificités</p> <p>Respecter les consignes en cas de régime prescrit</p> <p>Proposer des menus équilibrés et diversifiés</p>
		14		Appliquer les règles de l'équilibre alimentaire	<p>Favoriser pour la personne le plaisir de manger</p> <p>Présenter les repas avec soin et à température adéquate</p> <p>Préparer les repas livrés à domicile</p> <p>Veiller à la conservation des repas livrés à domicile</p> <p>Aider la personne à s'alimenter</p> <p>Respecter les écogestes lors de la réalisation des courses et de la préparation et de la prise des repas</p> <p>Aider à la prise de médicaments, sans se substituer à l'aide médicale</p> <p>Transmettre à la personne ou à l'entourage les informations relatives à la sécurité</p> <p>Identifier les situations nécessitant un relais</p> <p>Observer des signes indiquant des difficultés relatives à la mastication, à la déglutition</p>

	28		CP9	Adapter son intervention à la personne en situation de handicap	
		3,5		Connaître les différentes formes de handicap	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les spécificités de la personne et ses capacités à accomplir les activités Créer les conditions de la participation de la personne aux diverses tâches quotidiennes en fonction de sa situation si la personne le souhaite Adapter son intervention en fonction de ce que la personne exprime, de son vécu, de son handicap, de son âge et de son environnement
		10,5		Identifier les caractéristiques de la situation de handicap de la personne et adapter son accompagnement en fonction de son projet	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les centres d'intérêt de la personne Faciliter la réalisation des projets de la personne Faciliter les activités à l'extérieur en prenant en compte l'accessibilité des lieux Aider la personne à accomplir les actes de la vie quotidienne en tenant compte de son handicap Informar la personne sur les aides techniques adaptées suivant leur fonctionnalité, en toute sécurité et en respectant leur mode d'emploi
		10,5		Mettre en place les gestes et les techniques adaptés à chaque situation	<ul style="list-style-type: none"> Aider la personne dans ses transferts et ses déplacements en tenant compte des spécificités de son handicap Respecter les modalités de compensation mis en place par et pour la personne Aider la personne à s'alimenter en fonction des spécificités de son handicap, de ses capacités et de l'environnement Identifier une situation de fragilité, d'isolement et d'inconfort Appliquer la conduite à tenir établie en cas de situation d'isolement ou d'inconfort ou de suspicion de maltraitance
		3,5		Respecter l'autonomie de la personne en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les interlocuteurs spécialisés dans le handicap Identifier les situations nécessitant un relais Consulter la personne en situation de handicap quelle que soit la nature de sa déficience
				ECF : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets	

VI. Bloc de compétences 3

70			Bloc 3	Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile	
	14		CP10	Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant	
		3,5		Assurer le relais du parent dans la limite du cadre de son intervention	<p>Se présenter au parent et à l'enfant</p> <p>Expliquer son rôle, sa mission et les limites du cadre de son intervention</p> <p>Se référer à la convention collective nationale applicable selon son statut (prestataire, mandataire, chèque emploi service)</p> <p>Porter une tenue vestimentaire appropriée</p> <p>Réaliser l'hygiène des mains</p> <p>Respecter la réglementation concernant la délégation de soins et de la prise de médicaments</p> <p>Appliquer les moyens de prévention des risques domestiques</p>
		3,5		Établir le contact pour la première fois et à chaque intervention et recueillir les besoins spécifiques	<p>Recueillir auprès du parent les informations nécessaires à la garde de l'enfant</p> <p>Recueillir auprès du parent ses attentes, les besoins, et les habitudes de vie de l'enfant</p> <p>Respecter les consignes parentales</p> <p>Communiquer avec l'enfant de façon appropriée selon son âge et ses spécificités</p> <p>Gérer les séparations notamment lors du départ du parent</p> <p>Observer avec attention les lieux, les matériels et les produits à disposition</p> <p>Auto-évaluer la qualité de sa prestation et sa conformité aux consignes parentales</p> <p>Évaluer la qualité de sa prestation avec le parent</p>
		3,5		Organiser son intervention avec le parent en fonction du nombre d'enfants et prévoir les autorisations nécessaires	<p>Ajuster sa prestation si nécessaire en accord avec la personne</p> <p>Identifier auprès du parent les différents interlocuteurs de l'enfant</p> <p>Collaborer avec différents interlocuteurs</p> <p>Créer les conditions d'une collaboration avec le parent</p> <p>Indiquer si nécessaire aux interlocuteurs compétents le besoin de faire évoluer le cadre de l'intervention</p> <p>Passer le relais si nécessaire</p> <p>Transmettre au parent les informations relatives à la sécurité</p> <p>Transmettre en fin d'intervention les informations ou les observations inhabituelles au parent et aux interlocuteurs concernés</p> <p>Faire face à l'opposition d'un enfant avec tact et bienveillance</p>
		3,5		Transmettre les informations en fin d'intervention	<p>Respecter les rites, les habitudes de vie et les principes éducatifs de la famille</p> <p>Respecter les références culturelles et culturelles de la famille</p> <p>Respecter les règles de discrétion</p> <p>Maintenir une juste posture professionnelle avec l'enfant et avec le parent</p> <p>Respecter le rythme de l'enfant</p> <p>Consoler l'enfant en cas, de chagrin ou de vécu difficile</p> <p>Rassurer le parent en cas de vécu difficile de la séparation avec l'enfant</p>

	21		CP11	Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant	
		7		Repérer et prévenir les risques domestiques et les dangers potentiels	Donner les médicaments à l'enfant selon les prescriptions médicales et/ou les consignes parentales Respecter les consignes parentales Utiliser le matériel adapté à chaque tâche
		7		Prendre soin de la santé et de la sécurité de l'enfant en respectant les règles d'hygiène et de sécurité	Respecter les recommandations ou les notices d'emploi du matériel de puériculture, des jouets ou de tout autre objet ou équipement relatif à l'enfant Expliquer à l'enfant les dangers potentiels dans un langage et des gestes adaptés Surveiller l'enfant afin de prévenir les risques Surveiller l'enfant malade à domicile selon les consignes parentales Soigner les conséquences d'accidents mineurs (plaies superficielles, bosses, etc.) en respectant les consignes parentales et dans les limites du cadre de son intervention
		5		Reconnaître les signes d'urgence, appliquer les gestes de secours ou passer le relais	Appliquer des gestes de premiers secours adaptés Identifier les situations nécessitant un relais Préparer, sécuriser l'environnement et veiller à son accessibilité Organiser les sorties et les déplacements selon les règles de sécurité Respecter le rythme de l'enfant Favoriser la prise de conscience du danger chez l'enfant Consoler l'enfant en cas de chagrin ou de vécu difficile
		2		Veiller à sa propre sécurité	Rassurer le parent en cas ou de vécu difficile de la séparation avec l'enfant Indiquer si nécessaire aux interlocuteurs compétents le besoin de faire évoluer le cadre de l'intervention

	14		CP12	Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités	
		5		Connaître le développement de l'enfant en général et identifier les besoins de l'enfant en garde	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le matériel adapté à chaque tâche Respecter les recommandations ou les notices d'emploi du matériel de puériculture, des jouets ou de tout autre objet ou équipement relatif à l'enfant Proposer des activités adaptées aux apprentissages selon l'âge de l'enfant et selon ses spécificités
		4		Repérer les situations propices aux apprentissages et encourager l'enfant en respectant son rythme et les principes éducatifs parentaux	<ul style="list-style-type: none"> Créer des conditions favorables aux activités propices aux apprentissages en tenant compte des spécificités Observer l'enfant dans son environnement Créer des conditions favorables au travail scolaire Se montrer disponible pour l'enfant ou chaque enfant de la fratrie Utiliser les supports numériques en respectant les consignes du parent Respecter les écogestes Identifier les situations nécessitant un relais Repérer une suspicion de situation de maltraitance
		5		Choisir des jeux et activités adaptés à l'âge de l'enfant en respectant ses capacités et ses choix	<ul style="list-style-type: none"> Identifier avec le parent les actes à accomplir Recueillir auprès du parent ses attentes, les besoins et les habitudes de vie de l'enfant Recueillir auprès du parent les informations nécessaires à la garde de l'enfant Ranger les matériels utilisés en respectant les règles de sécurité

	21		CP13	Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.	
		3,5		Appliquer les gestes et techniques lors des levers et couchers.	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les moyens de prévention des risques domestiques Respecter les modes d'emploi du matériel de puériculture Assurer l'entretien courant du matériel de puériculture Respecter les écogestes Préparer un biberon et le donner à l'enfant selon son âge Composer des menus adaptés à l'âge des enfants Préparer un repas équilibré suivant l'âge des enfants et les consignes parentales
		10,5		Appliquer les gestes et techniques lors de la toilette et de l'habillage	<ul style="list-style-type: none"> Créer un environnement favorable au sommeil Observer le sommeil de l'enfant Lever et coucher l'enfant en fonction de son âge et en respectant les rituels Changer et habiller un enfant Accompagner la toilette de l'enfant en fonction de son âge Préparer et donner le bain à l'enfant en fonction de son âge Sécuriser l'enfant lors du change, de la prise des repas et de la toilette
		7		Préparer le repas selon les consignes du parent, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. Aider l'enfant à manger selon ses besoins	<ul style="list-style-type: none"> Installer l'enfant à table et l'aider à manger en fonction de l'âge et des spécificités, tout en favorisant son autonomie Se montrer disponible pour l'enfant ou chaque enfant de la fratrie Repérer les retards ou les difficultés d'apprentissage de l'enfant Organiser les levers, les couchers, la toilette, le change, l'habillage, la prise des repas de l'enfant en fonction de son âge, de ses spécificités et selon les règles de sécurité Informers les parents en cas de besoin de réapprovisionnement
ECF : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile					

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Communiquer

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Se présenter au particulier, à la personne, son entourage, aux parents et aux enfants. Écouter ou lire les consignes relatives à l'intervention et s'assurer de leur compréhension par la reformulation. Demander des précisions ou recueillir des informations complémentaires si nécessaire. Formuler des conseils dans le respect des limites de ses fonctions.

Parler de manière claire dans un registre approprié à la situation et à l'interlocuteur. Adapter son vocabulaire au niveau de compréhension de la personne ou de l'enfant, en évitant toute familiarité déplacée et tout langage infantilisant.

Échanger dans un registre approprié avec son supérieur hiérarchique, ses collègues et les membres de l'équipe pluridisciplinaire. Mettre en mots son vécu professionnel.

Respecter les règles de confidentialité et de discrétion professionnelle en toutes circonstances.

Formuler un refus aux demandes de service qui se situent en dehors de ses fonctions et solliciter si nécessaire l'appui de son supérieur hiérarchique. Transmettre des informations oralement ou par écrit, de manière claire, selon les modalités définies.

Critères de performance

Les consignes sont comprises et reformulées

Les attentes de la personne, de son entourage ou du parent sont reformulées

Les informations relatives à l'aide nécessaire sont recueillies auprès de la personne ou de son entourage

Les aménagements et aides techniques possibles sont portés à la connaissance de la personne ou à son entourage

Le langage est adapté à l'âge et au niveau de compréhension de l'enfant

Les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés selon les modalités définies

Les refus aux demandes se situant en dehors de ses fonctions sont formulés de façon assertive et adaptée à la situation

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au début et tout au long de l'intervention, tenir compte de la situation de la personne ou de l'enfant. Rester à son écoute. Répondre aux attentes dans les limites de sa fonction. Respecter les pratiques culturelles et culturelles, les valeurs, les habitudes et les goûts de la personne et de son entourage. Prendre en compte l'état physique et psychique de la personne ou de l'enfant et adapter les activités et la participation de la personne ou de l'enfant à ses souhaits et ses capacités du moment. Signaler sa disponibilité par son regard et ses gestes. Rester attentif au langage non-verbal de la personne ou de l'enfant, capter les signes de refus, d'inconfort et de douleur, modifier éventuellement sa façon d'intervenir et passer le relais si nécessaire.

Critères de performance

Les éléments caractéristiques de la situation de la personne sont repérés

L'accompagnement aux activités de loisirs correspond aux souhaits de la personne

Les activités et la participation de la personne sont ajustées selon ses capacités et ses souhaits

Les jeux et les activités sont adaptés à l'âge et aux intérêts de l'enfant

Les signes traduisant une situation d'urgence sont reconnus

Organiser ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Recueillir les informations nécessaires pour ordonner les tâches à accomplir de façon rationnelle et le plus efficacement possible. Vérifier la présence et le bon fonctionnement du matériel et de l'équipement et préparer les moyens nécessaires. Signaler tout dysfonctionnement.

Organiser le déroulement de l'intervention en fonction du temps imparti, des priorités, des souhaits et du rythme de la personne ou de l'enfant. Prévoir des temps de récupération ou de repos.

Si nécessaire, ajuster l'organisation des tâches en cas d'imprévu ou d'un changement des priorités.

Signaler toute difficulté en lien avec l'organisation à son supérieur hiérarchique, à la personne, à son entourage ou aux parents afin de trouver une solution.

Critères de performance

L'intervention est organisée avec le particulier, la personne ou son entourage ou le parent

Les priorités sont établies en fonction des tâches et du temps alloué

Les priorités sont établies en accord avec la personne ou avec son entourage

La personne est associée aux tâches d'entretien du logement et du linge selon ses souhaits

Les activités et la participation de la personne sont ajustées selon ses capacités et ses souhaits

L'organisation de l'intervention correspond au cadre défini

Évaluer ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Effectuer les tâches selon le niveau d'exigence du particulier, de la personne ou de son entourage.

Contrôler le résultat de son travail et le réajuster si nécessaire.

Constater d'éventuels écarts entre ce qui est attendu et ce qui est réalisé et proposer des solutions pour réduire l'écart. S'assurer régulièrement de la satisfaction du particulier, de la personne et de son entourage.

Refuser les demandes de service qui se situent en dehors de ses fonctions et solliciter l'appui de son supérieur hiérarchique si nécessaire.

Critères de performance

Les tâches sont effectuées selon le niveau d'exigence du particulier ou de la personne et de son entourage

Le résultat de son travail est contrôlé

Les écarts entre ce qui l'attendu et ce qui est réalisé sont constatés

Des solutions sont proposées dans le respect des limites de ses fonctions

La satisfaction du particulier, de la personne et de son entourage est régulièrement vérifiée Les demandes se situant en dehors de ses fonctions sont refusées.